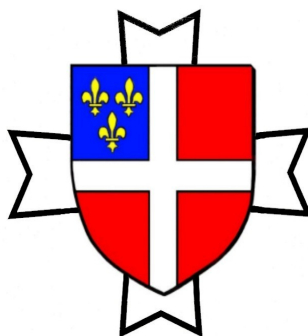




Lettre de Saint Jean

du Prieuré de France – OSJ

de l'Ordre Régulier de Saint Jean de Terre Sainte

de la tradition russe des chevaliers hospitaliers œcuméniques chrétiens
Solennité de Saint Jean-Baptiste 2025

Un quart d'heure Warhollien

Vous connaissez tous cette histoire selon laquelle le peintre Andy Warhol aurait indiqué- sans doute avec un peu d'ironie- que chacun à son tour pouvait être célèbre, au moins pour un petit moment. C'est certainement ce qu'espèrent tous nos contemporains quand ils se photographient devant la Joconde, plutôt que de la regarder et de l'admirer : connaître un bref moment de gloire sans lendemain à travers les réseaux sociaux...

Mais le plus étonnant est que ce fameux quart d'heure existe même... dans les Evangiles ! Qu'on en juge...

C'est l'histoire d'un vieil homme sage et pieux. A vrai dire, il était d'une telle piété que ses contemporains disaient qu'il était rempli d'Esprit et en effet il avait reçu la grâce de savoir qu'il ne passerait pas de ce monde à l'autre sans avoir connu le Sauveur.

Beaucoup d'années passent, il garde confiance, et en ce jour-là justement, il a l'intuition de se rendre urgemment au Temple qui est près de chez lui.

Il avise un bel enfant entouré de ses parents :

La mère est très jeune encore, elle est émue, mais sa joie fait plaisir à voir. Quant à l'homme, il est d'âge mûr, mais on le sent habité lui aussi de l'Esprit et peut-être d'une mission également.

Le vieillard prend l'enfant et il sait... il sait qu'il tient là en ce petit enfant le sauveur du monde ! Quelle grâce et quelle joie !, il se sent apaisé, lui qui attendait en confiance depuis si longtemps cet événement que l'Esprit lui avait annoncé et qu'à dire le vrai, tout le monde autour de lui attendait également : « ce sera un Roi, venu avec une armée pour nous libérer ! » « Non ! Ce sera quelque prophète, un grand savant !, un magicien !, un orateur ! « Ce sera demain, non ! Ce sera dans mille ans ! »... Que sais-je : en ces années bouillonnantes, les théories sur le sujet fusent, mais lui sait...le Sauveur du Monde est un enfant, entouré de ses simples parents.

Il est heureux et peut s'en aller en rendant grâce :

« Maintenant Ô Maître souverain tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix selon ta parole car il a vu le salut que tu préparais à la face des peuples, lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël. »

Il s'en va...mais se retourne, n'a-t-il pas vu quelque chose d'autre ? Comme un voile de tristesse sur ce moment de joie ineffable ? Oui, sa mission n'est pas encore totalement accomplie... : « Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël. Il sera un signe de contradiction. » Il se tourne vers la mère et soupire : « et toi, ton âme sera transpercée d'un glaive, ainsi seront dévoilées les pensées qui viennent du cœur d'un grand nombre ».

Il s'en va, la mission de Syméon, puisque c'est son nom tel que révélé en Luc 4 est terminée.

Mais aujourd'hui encore -presque à chaque instant dans le Monde-, quand un Chrétien rejoint la Maison du Père ou que le soleil se couche dans un Monastère, le cantique de Syméon est entonné. Nunc dimittis !

AMEN !

Le Prieur de France – OSJ

IN MEMORIAM

Nous venons d'apprendre le rappel à Dieu de Dame Elisabeth Garaud Maas, épouse de Fra André-Joseph Garaud d'heureuse mémoire et mère de Fra Philippe André Garaud.

Dame Elisabeth était une femme d'une grande élégance et dignité qui est restée fidèle à son engagement jusqu'au bout et qui était très appréciée.

Que Dieu la garde !



Tableau présent dans la demeure de Dame Dominique Babeau et représentant un ancêtre de son mari

Charles Jean Matagrín – né en la Paroisse de la Trinité à Laval en 1728. Prêtre conventuel et religieux.

Préfet de l'Ordre de Saint Jean dit de Malte, Commandeur, Prieur de Saint Jean de Corbeil ce qui lui donnait le droit et les prérogatives des abbés crossés et mitrés. Monseigneur de Pidolle évêque du Mans, le nomma curé de la Trinité à l'occasion de la Restauration du culte, le 3 juillet 1803.

Par son caractère, par ses manières affables, il se concilia la bienveillance des autorités et l'affection de ses paroissiens. Il mourut le 16 mai 1806.

Avez-vous lu Vertot ?

Le cardinal Robert Francis Prevost a été élu Pape et a pris le nom de Léon XIV.

Certes Léon XIV est américain. Mais son père était franco-italien et sa mère espagnole. Le nouveau Pape a donc des origines essentiellement françaises et européennes.

Nous en profitons pour vous communiquer ce passage important de l'Abbé de Vertot relatant l'élection d'un chevalier de l'Ordre comme Pape, ce qui fut un cadeau de la Providence pour sa survie à un moment critique.

UN CHEVALIER HOSPITALIER ÉLU PAPE ; NÉGOCIATIONS DU GRAND MAÎTRE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM EN VUE D'ÉTABLIR L'ORDRE DE SAINT JEAN SUR L'ILE DE MALTE

[Le 1^{er} janvier 1523, les Chevaliers Hospitaliers vaincus par les Turcs, sont chassés de Rhodes ; suit alors une période d'errance où l'Ordre de S. Jean se cherche un territoire. Le 19 de novembre de la même année, Jules de Médicis, Chevalier de S. Jean, est élu Pape et prend le nom de Clément VII ...]

Les Cardinaux créatures de Léon X & le peuple surtout qui se souvenait avec plaisir de la grandeur & de la magnificence avec laquelle ce Pontife avait vécu, aux premières nouvelles de l'élection de son neveu firent éclater leur joie. Ils disaient que Rome ne pouvait qu'être heureuse sous le Pontificat d'un Prince témoin des grandes qualités de son oncle, & formé de sa main dans le Gouvernement. Mais personne ne prit plus de part à son élévation, que le Grand Maître & ses Chevaliers. C'était le premier Religieux de cet Ordre, qui fût parvenu au souverain Pontificat ; & dans la triste conjoncture où

la Religion se trouvait, errante, sans Couvent, sans demeure fixe, & sans ports pour retirer sa flotte, ils regardaient l'élection d'un de leurs Chevaliers comme un effet particulier de la Providence, qui par une grâce si éclatante avait voulu adoucir l'amertume de leurs malheurs. Le Grand Maître sentit moins la perte de Rhodes, & sous le Pontificat d'un Chevalier de son Ordre & par sa protection il se flatta de trouver bientôt un asile, & même un nouvel Etat, où suivant son Institut & par rapport à l'utilité commune des Princes Chrétiens, la Religion pût continuer ses armements ordinaires contre les Infidèles.

De si justes espérances ne furent pas trompées, & depuis la fondation de l'Ordre, jamais Pape n'avait témoigné tant d'estime, ni une si tendre affection pour les Chevaliers de Saint Jean. Le Grand Maître après la proclamation qu'un Cardinal fit de l'élection de Clément, ouvrit le Conclave, & fut le premier qui baisa les pieds de ce Pontife. Il en reçut des remerciements publics sur le bon ordre & l'exactitude qu'il avait apportés à l'égard du Conclave : & le Clergé de Saint Pierre de Latran s'étant rendu auprès du nouveau Pape pour le porter à l'Eglise où il alla suivi de tous les Cardinaux, le Chevalier Julien Ridolfi Prieur de Capoue, & Ambassadeur de l'Ordre, armé de toutes pièces, & monté superbement, le précédait immédiatement, portant le grand étendard de la Religion : fonction qu'en qualité de Chevalier de S. Jean ce Pontife avait exercée à l'élection de Léon X son cousin.

Le Pape ne fut pas plutôt débarrassé de cette foule de cérémonies inséparables de l'avènement au Pontificat, qu'à la prière du Grand Maître il lui accorda une audience en plein Consistoire. Ce Prince l'avait demandée pour lui rendre compte du siège de Rhodes, & pour faire éclater sur le premier Théâtre de la Chrétienté tout ce qui s'était passé à la défense de cette Place. Le Vice-Chancelier de l'Ordre qui

porta la parole, exposa de quelle manière six cents Chevaliers enfermés dans Rhodes l'avaient défendue pendant six mois entiers contre deux cents mille Turcs qui étaient au pied de ses murailles. Il représenta ensuite le tonnerre & le feu continuel de leur artillerie, les fortifications ruinées, l'ennemi logé au pied des murailles, des assauts fréquents, les Chevaliers jour & nuit aux mains avec les Infidèles, & qui n'avaient abandonné cette Place qu'après avoir perdu presque tous leurs confrères, leurs soldats, les plus braves des Habitants, & lorsque l'ennemi avait poussé ses travaux jusqu'au milieu de la Place, & que le terrain même leur manquait pour se retrancher & pour combattre.

Cette relation excita en même temps l'admiration & la compassion de tout le Sacré Collège : plusieurs Cardinaux au récit de la mort de tant de Chevaliers qui avaient sacrifié leur vie à la défense de Rhodes, ne purent retenir leurs larmes ; & le pape de concert avec tout le Consistoire, pour conserver un Ordre & un Corps d'illustres Guerriers si utiles à la Chrétienté, en attendant qu'on pût trouver une Ile ou un port où ils continuassent leurs fonctions militaires, leur assigna pour résidence la ville de Viterbe située à quarante milles de Rome, dans le Patrimoine de S. Pierre : & il consentit que leurs vaisseaux & leurs galères restassent dans le port de Civita-Vecchia.

A cette grâce le Saint Père en ajouta une autre pleine de distinction pour l'Ordre, & très honorable pour son Chef : & par un acte particulier du 15 janvier 1524, il ordonna que quand il tiendrait Chapelle, le Grand Maître aurait la première place à la droite du Trône, & que dans les cavalcades il marcherait seul, & immédiatement avant Sa Sainteté : ce Pontife voulut que ce règlement fût inséré dans les registres du Maître des cérémonies. Le Grand Maître pénétré de ces marques de sa bienveillance, avant son départ pour Viterbe, se rendit au Palais

pour l'en remercier, & il en obtint depuis plusieurs audiences dans lesquelles il lui fit par de différentes propositions qu'on lui avait faites au sujet d'un établissement fixe pour son Ordre, & qui remplaçât la perte de l'Ile de Rhodes. Il lui dit que pendant la vacance du S. Siège, on lui avait parlé de différentes places en terre ferme, dont il aurait pu traiter ; mais qu'il en avait rejeté la proposition sur ce que cette situation ne convenait pas à son Institut, dont la profession était de servir d'escorte aux pèlerins qui par dévotion s'embarquaient pour visiter les Lieux saints, & de défendre en même temps tous les Chrétiens qui naviguaient dans les mers ; qu'André Vendramino ancien Religieux de l'Ordre, & Archevêque de Corfou lui avait conseillé de jeter les yeux sur le port de la Suda en Candie, ou sur l'Ile de Cerigo, qui appartenait à la République de Venise ; mais que Sa Sainteté n'ignorait pas que cette République, semblable à certaines femmes accoutumées à tout souffrir de l'emportement & de la violence de leurs amants, dissimulait souvent les outrages du Turc ; & que dans la crainte d'attirer son ressentiment, elle n'oserait recevoir au milieu de ses Etats, un Ordre militaire que le Grand Seigneur regardait comme son perpétuel ennemi ; qu'on lui avait parlé aussi de l'Ile d'Elbe sur les côtes de la Toscane, mais que le Roi d'Espagne & le Prince de Piombino étant maîtres des principales Places de cette Ile, il ne convenait ni à la dignité de l'Ordre, ni même au bien commun de la Chrétienté, que le Grand Maître & le Conseil souverain de la Religion fussent dans la dépendance d'aucun Prince particulier. Il ajouta que quelques Chevaliers Espagnols des premiers de cette Nation, peut-être de concert avec les Ministres que l'Empereur [*Charles-Quint*] tenait en Italie, lui avaient proposé les Iles de Malte & du Goze, avec la ville de Tripoli, située sur les côtes d'Afrique, qui appartenait à ce Prince en qualité de Roi de Sicile ; que cette dernière proposition, par rapport à différents ports qu'on trouvait dans l'Ile de Malte, ne lui

avait pas déplu ; mais que l'Empereur avait des vues si fines & si cachées, qu'il craignait que ce projet, en apparence l'effet de sa piété, ne produisît dans la suite quelque espèce d'assujettissement ; supposé même que l'Empereur leur accordât par une inféodation pure & simple les Iles de Malte & de Goze, ils ne se chargeraient pas sans une grande répugnance d'une aussi mauvaise Place que Tripoli, entourée de tous côtés de barbares & d'Infidèles, & que ce serait envoyer à la boucherie tous les Chevaliers qu'on y mettrait en garnison.

Cependant malgré ces considérations qui n'étaient pas sans fondement, le Pape après avoir mûrement balancé ces différents partis, s'arrêta à la dernière proposition.
[...]

[Le Grand Maître expose la situation au Roi Henri VIII d'Angleterre ...]

Le Grand Maître lui fit voir que malgré la puissance formidable de Soliman, la Religion serait encore maîtresse de Rhodes, si les Princes Chrétiens avaient daigné y faire passer le moindre secours. Il ajouta que manquant de vivres, de munitions de guerre, surtout de poudre, qu'après avoir vu périr à la défense de cette Place la plupart de ses Chevaliers, & même des Habitants ; que les Turcs ayant poussé leurs travaux jusqu'au milieu de la Place, il s'était vu réduit à la dernière extrémité, & contraint de leur abandonner le peu de terrain qui lui restait ; qu'il s'était embarqué avec les débris de sa fortune ; que dans ce voyage il avait été battu de rudes tempêtes ; & que croyant trouver un asile dans le port de Messine, il en avait été chassé par la peste ; qu'en attendant qu'il eût trouvé une retraite sûre & fixe, le Pape Clément lui avait permis de se retirer dans Viterbe ; que la peste les en avait chassés une seconde fois ; qu'une partie du Couvent, du consentement du Duc de Savoie, avait été

reçue dans sa ville de Nice ; que les vaisseaux & les galères de l'Ordre étaient entrés dans le port de Villefranche ; que les autres Chevaliers s'étaient de son consentement dispersés dans les différentes Provinces de la Chrétienté, où son Ordre avait des Commanderies ; que la peste étant diminuée à Viterbe, ils s'y étaient rassemblés sous la protection du S. Siège ; & que dans une situation si incertaine & si déplorable, l'Empereur lui offrait généreusement les Iles de Malte & du Goze ; mais que ses Ministres attachaient à cette donation des conditions peu compatibles avec l'indépendance nécessaire dans son Ordre, & que les Chevaliers ne pouvaient reconnaître un Prince particulier pour leur Souverain, sans se rendre suspects aux autres ; d'ailleurs qu'il ne désespérait pas de rentrer dans Rhodes ; qu'il y avait actuellement un parti formé pour en chasser les Turcs ; que les principaux habitants de l'Ile, & même des Officiers de la garnison étaient entrés dans cette conspiration ; qu'il ne manquait à l'Ordre pour tenter cette entreprise que les fonds nécessaires pour lever des troupes, & pour équiper les vaisseaux de la Religion ; que si ce projet n'avait point de succès, il accepterait Malte , & qu'il espérait de la générosité de l'Empereur qu'il voudrait bien dispenser l'Ordre d'un assujettissement qui donnerait atteinte à leur liberté, & à cet esprit de neutralité dont les Chevaliers faisaient profession.

*CHARLES-QUINT DONNE EN
FIEF NOBLE, LIBRE & FRANC
L'ILE DE MALTE À L'ORDRE
DE SAINT JEAN (1530)*

[Le Pape Clément VII ...]

... recommanda à l'Empereur avec les instances les plus pressantes, les intérêts de l'Ordre de Saint Jean, dans lequel il avait été élevé, & qu'il considérait, pour ainsi dire, comme sa seconde Maison. Quoique l'Empereur fût peu en prise aux sollicitations dans

lesquelles il ne trouvait pas son intérêt ; cependant dans la conjoncture de la réconciliation avec le Pape, il ne put lui rien refuser : & on peut dire que c'est à ce Pontife que la Maison de Médicis, & l'Ordre de Saint Jean doivent leur rétablissement. Le traité concernant les Chevaliers fut signé le vingt-quatre de mars à Castel Franco, petite ville du Bolonais. L'Empereur y déclarait qu'en considération de l'affection particulière qu'il avait toujours porté à cet Ordre, & des services importants qu'il rendait depuis tant de siècles à la République chrétienne, & pour le mettre en état de les continuer contre les ennemis de la Foi, il avait cédé & donné à perpétuité, tant en son nom que pour ses héritiers, & pour ses successeurs, au très Révérend Grand Maître dudit Ordre, & à ladite Religion de Saint Jean, comme Fief noble, libre & franc, les Châteaux, Places & Iles de Tripoli, Malte & Goze avec tous leurs territoires & Juridictions, haute & moyenne Justice, & droit de vie & de mort, avec toutes autres maisons, appartenances, exemptions, privilèges, rentes & autres droits & immunités, à la charge qu'à l'avenir le Grand Maître & les Chevaliers tiendraient ces Places de lui & de ses successeurs au Royaume de Sicile, comme Fiefs noble, francs & libres, & sans être obligés à autre chose qu'à donner tous les ans au jour de la Toussaints un Faucon ; & que dans la vacance de l'Evêché de Malte, le Grand Maître & le Couvent seraient obligés de lui présenter & à ses successeurs trois personnes pieuses & savantes, dont il choisirait un pour remplir cette dignité, & que le préféré serait honoré de la Grande Croix de l'Ordre avec le privilège en cette qualité d'entrer dans le Conseil.

NOUVELLES DU PRIEURÉ

Réunions mensuelles

La réunion d'octobre se tiendra au cours de la Retraite au Prieuré des Diaconesses de Reuilly à Versailles. Ensuite nous reviendrons à la date du 8 du mois, de novembre à mai. Nous serons reçus désormais à l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux: 53 rue des Francs-Bourgeois 75004 PARIS.

Cotisations

Merci de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation : 130 €. Cotisation de soutien : 150 €. Sur cette somme, 50 € reviennent au compte du Prieuré pour régler les frais de fonctionnement. Le supplément est reversé au compte des OSH pour les dons que nous effectuons dans le cadre de nos œuvres et notamment de notre mission près des personnes malades ou handicapées.

Fête de Saint Jean-Baptiste

Nous avons été nombreux pour fêter la Saint Jean Baptiste en la Cathédrale Notre Dame du Liban, le dimanche 22 juin.

La Messe a été l'occasion pour Fra Olivier Dallery de prononcer ses vœux de Profès. Le déjeuner a été suivi d'une intervention du Prieur de France sur un « quart d'heure Warhollien ».

La réunion du Chapitre Prioral et des assemblées générales des associations a suivi.

Retraite annuelle

Notre retraite spirituelle aura lieu à Versailles, au Prieuré des Diaconesses de Reuilly, du 10 au 12 octobre.

Site Internet

Après un long travail, le nouveau site Internet du Prieuré de France est enfin disponible :

<https://ordresaintjean.org/>

Faites-le connaître autour de vous !

Armorial 2025

L'armorial 2025 est paru et sera envoyé à nos membres dans un envoi spécifique. Merci à Dame Mathilde, notre juge d'armes pour son travail.

Œuvres sociales et hospitalières

Rapport de notre sœur Anne-Cécile Baer Porter quant aux activités d'assistance de son Eglise.

Notre Eglise a répondu à une demande d'assistance en 2025.

C'est une situation un peu différente de celles que nous rencontrons habituellement.

Irvin a l'occasion de travailler régulièrement avec un couple de pasteurs Natif Américains, qui sont aussi presbytériens. Danelle, l'épouse est Dakota (sioux) et son mari Ron, est Choctaw. En parallèle avec leurs activités ecclésiales, ils travaillent à Haskell Indian Nation University, située à Lawrence (Texas). Irvin les connaît depuis des années.

Nous avons appris que la sœur de Danelle, Rogene, avait un petit-fils de deux ans qui devait être opéré en urgence d'une malformation cardiaque dans un hôpital spécialisé dans un Etat voisin. Rogene était en route avec sa fille (la mère du petit garçon) et d'autres membres de la famille, pour entourer l'enfant. Tout leur entourage se cotisait pour faire face aux dépenses d'un tel déplacement, essence, motels, etc...

Notre Eglise a envoyé \$250 à Rogene dans ce but. Toute sa famille a été très touchée de ce geste de solidarité.

Auparavant, à la fin de l'année 2024, nous avons répondu positivement à la requête de Laura, la fille d'une de nos membres. Laura a un petit garçon de 9 ans, son mari est en "invalidité" et elle est "barrista" dans un des cafés américains, qui sont nombreux dans notre région.

Elle a subi une opération du dos et a eu besoin d'un long rétablissement avant de reprendre son travail. Elle a épuisé ses jours de congé-maladie. Notre Eglise a participé au paiement de factures d'électricité, un paiement envoyé directement à la compagnie, comme nous le faisons habituellement.

Notre Eglise me charge de vous transmettre sa gratitude pour votre présence, année après année, qui nous permet de soutenir ponctuellement des frères et des sœurs, placés sur notre chemin.